



# AUTORISATION D'EXTRACTION D'INFORMATIONS - TELEPAC

A retourner à la Chambre d'Agriculture de la SOMME – Suzel Decoster  
19 bis rue Alexandre Dumas  
80 096 AMIENS cedex 3  
Fax : 03 22 33 69 29

Je soussigné Nom, Prénom (ou dénomination sociale) \_\_\_\_\_

Adresse du siège d'exploitation \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

N° tél \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_

Autorise la Chambre d'Agriculture de la Somme (CA80) à exporter mon Registre Parcellaire Graphique depuis le site TELEPAC. Pour cela, je fournis les informations suivantes :

<b>Identification du demandeur</b> <i>(disponible sur le document PAC – Surface1)</i>	N° PACAGE <b>080</b> _____ N° INSEE de la commune du siège d'exploitation : _____ N° SIRET _____ Date de naissance : ____ / ____ / 19 ____ 3 derniers chiffres du compte bancaire : _____ Clé RIB : _____
<b>Code TELEPAC</b> <i>(disponible en haut à gauche de la lettre de fin de campagne reçue dès nov. 2008)</i>	<i>(8 caractères)</i> _____

Autorise la CA80 à intégrer ces informations dans les outils nécessaires à la réalisation du service que je lui ai commandé. Je coche ce service :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Accompagnement PAC 2008                | <input type="checkbox"/> diagnostic Agro-Environnemental Général |
| <input type="checkbox"/> Prestation Plan prévisionnel de Fumure | <input checked="" type="checkbox"/> MesP@rcelles                 |
| <input type="checkbox"/> Dossier Gestion de Territoire          | <input type="checkbox"/> Autre (Préciser) : _____                |

**Nom du conseiller** : \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

## Signature de l'exploitant

(ou de la personne dûment habilitée en cas de structure sociétaire, associative ou d'identité collective)

La CA80, destinataire du RPG de l'exploitant susvisé, représenté par son Directeur en exercice déclare :

- faire usage des îlots uniquement dans le cadre pour lequel cette autorisation a été établie
- ne pas les communiquer à des organismes tiers sans l'autorisation expresse de l'exploitant.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, l'exploitant peut refuser de donner son autorisation et de constituer la CA80 pour mandataire aux fins susvisées, mais dans ce cas il ne bénéficiera pas des services liés à la CA80. Lorsqu'il donne cette autorisation et/ou mandate la CA80, il bénéficie d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression aux données qui le concernent. S'il souhaite exercer ce droit et obtenir des informations le concernant, l'exploitant peut s'adresser à : Chambre d'Agriculture de la Somme, 19bis rue Alexandre Dumas 80096 Amiens cedex 3, tél. 03 22 33 69 00. L'exploitant peut également s'opposer au traitement des données le concernant en contactant le même service.